Fonds tourisme durable

QUÈSACO ?

Dans le cadre du plan de relance national, l'ADEME lance le Fonds Tourisme Durable pour vous aider à financer vos projets de transition écologique. L'UNAT Nouvelle-Aquitaine a été retenue comme partenaire de ce dispositif d'aide.

Adhérents, vous pouvez donc bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit, via un diagnostic complet de votre structure, la réalisation d'un plan d'action ainsi que le montage de votre dossier de demande d'aide.

QUI EST ÉLIGIBLE ?



LES HÉBERGEMENTS SITUÉS SUR UN TERRITOIRE RURAL...

selon la définition INSEE :

- Les communes peu denses et très peu denses
- Les communes de moins de 20 000 habitants
- Les "petites villes de demain"

RÉPONDANT AUX CODES NAF SUIVANTS...

- 5520Z Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
 - 9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
 - 5590Z Autres hébergements

Pour tous autres codes NAF, nous contacter





MEMBRES DU RÉSEAU UNAT...

- Villages vacances,
- Centres internationaux de séjour,
- Auberges de jeunesse,
- Centres de vacances pour enfants...

QUI CONTACTER ?

Eva Mailley
Chargée de mission tourisme durable
06 62 53 08 67
tourisme-durable@unat-nouvelle-aquitaine.fr



Fonds tourisme durable

COMMENT S'Y PRENDRE ?



JE PRENDS CONTACT AVEC MA RÉFÉRENTE À L'UNAT NOUVELLE-AQUITAINE...



pour vérifier mon éligibilité et en savoir plus sur le dispositif :

Eva Mailley - chargée de mission tourisme durable 06 62 53 08 67

tourisme-durable@unat-nouvelle-aquitaine.fr linkedin.com/in/eva-mailley-55b4a1178



JE M'INFORME ET ME DOCUMENTE SUR LE FONDS TOURISME DURABLE...



via les documents "ressources" (webinaire, liste des actions éligibles, montants des dépenses éligibles...) et la plateforme "Agir pour la transition écologique" de l'ADEME



JE BÉNÉFICIE DU DIAGNOSTIC 360° DE MA STRUCTURE...



via un questionnaire personnalisé lors d'un rendez-vous en distanciel avec ma référente.



Membres de l'UNAT Nouvelle-Aquitaine, vous pouvez bénéficier d'accompagnements supplémentaires sur la rénovation, l'alimentation...



JE METS EN PLACE ET PRIORISE UN PLAN D'ACTION...



via un second rendez-vous, je bénéficie ensuite d'une simulation de prise en charge sur mes projets de dépenses.



JE FAIS RÉALISER LES DEVIS NÉCESSAIRES...



auprès d'artisans RGE, de consultants ou experts et informe ma référente. Pour trouver un artisan, rendez-vous sur :

https://www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel



JE CONSTITUE ET DÉPOSE MON DOSSIER...



via la plateforme "Agir pour la transition écologique" de l'ADEME avec l'aide de ma référente.



JE RÉALISE LES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS...



dans un délais maximum de 18 mois et j'effectue le **suivi et bilan du dispositif** avec ma référente.

AGENDA:









